



## Communiqué de la fédération France Victimes

Le 5 juin 2020

### INCENDIE LUBRIZOL : TOUS VICTIMES, MAIS PAS TOUS INDEMNISÉS

La **Commission d'enquête du Sénat** a publié ce jeudi 4 juin 2020 son **rapport sur l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen** le 26 septembre 2019. Elle fait 40 préconisations pour éviter que cela ne se reproduise et plaide pour une **reconnaissance de toutes les victimes**.

Parmi les six grandes catégories de préconisations retenues, on note la **prise en compte du besoin l'indemnisation rapide pour les victimes**.

Le Directeur de l'association France Victimes de Rouen **David Delaunay** et la **fédération France Victimes** saluent la démarche qui consiste à préconiser une indemnisation rapide du maximum de ce qui n'a pas été indemnisé par les assurances. Toutefois, on constate que **les besoins des victimes peuvent aller au-delà** et que dans les faits et sur le terrain les choses sont sensiblement différentes, notamment pour les vergers, les potagers, le mobilier de jardin ou pour les jeux d'enfants qui ont été détruits et qui ne rentreront pas dans l'indemnisation.

Les victimes que nous avons prises en charge depuis l'incendie et que nous soutenons tant sur le plan juridique que psychologique, ont du **mal à comprendre que le principe pollueur-payeur ne soit pas respecté**.

La **Fédération France Victimes** a été **créée en 1986** par la volonté de Robert Badinter.

**Sa mission :** promouvoir et développer l'aide et l'accompagnement des victimes, et toute mesure contribuant à améliorer leur reconnaissance.

France Victimes est aujourd'hui présidée par Madame **Maryse LE MEN REGNIER**, engagée auprès de la fédération depuis plus de 15 ans.

**France Victimes est le seul réseau associatif à pouvoir :**

- **Procéder à des EVVI** (évaluation des victimes avec propositions de mesures de protection spécifiques et une évaluation personnalisée de la victime de violences conjugales de manière globalisée).
- **Proposer un accompagnement tout au long du parcours judiciaire**, c'est à dire de la commission de l'infraction jusqu'à l'indemnisation de la victime et l'exécution de la peine par une équipe pluridisciplinaire.

Pour remplir ces missions, la Fédération France Victimes s'appuie sur une assise territoriale nationale qui **regroupe 132 associations d'aide aux victimes** réparties sur le territoire national et ultra-marin. Elle est financée par plusieurs ministères, principalement le ministère de la Justice. Le réseau comprend 1500 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux) salariés et bénévoles.



*Relations médias pour la fédération France Victimes :*

Clarisse Coufourier – [clarisse.coufourier@influenceetstrategie.fr](mailto:clarisse.coufourier@influenceetstrategie.fr) – 06 09 18 26 58

Olivier Roisin – [olivier.roisin@influenceetstrategie.fr](mailto:olivier.roisin@influenceetstrategie.fr) – 06 29 77 59 85